

Espace VTT-FFC

GORGES LOT ET TRUYERE



-  Point accueil FFC
-  Point de départ
-  Point information
-  Lavage VTT
-  Réparation VTT
-  Location VTT



ESPACE VTT-FFC

GORGES LOT ET TRUYERE

LES CIRCUITS VTT

N°	Départ	Nom	Distance	Dénivelé
2	Golinhac	La Descente dans les Gorges	23 km	700 m
3	Golinhac	Le Grand Plateau	13 km	235 m
4	Golinhac	En Surplomb des Gorges du Lot	10 km	475 m
5	Golinhac	La Vallée de la Dase	25 km	660 m
6	Entraygues-sur-T.	Au Départ des Sources	15 km	700 m
7	Entraygues-sur-T.	Ruisseau des Tours	11 km	440 m
8	Entraygues-sur-T.	Crestes et les 14 Virages	26 km	745 m
9	Entraygues-sur-T.	Coteaux et Coltades	23 km	735 m
10	Entraygues-sur-T.	Les Banhars Déchainés	12 km	305 m
<i>Possibilité de départ à Banhars pour un circuit raccourci de 5 Km</i>				
11	Couesques-Basses	Izaguette	8 km	380 m
12	Pons	La Promenade des Anglais	7 km	300 m

©05/2018 - Intertracé - 03 29 55 02 38 - Tous droits réservés



Accueil / Information

Tous les circuits sont téléchargeables sur www.tourisme-entraygues.com

• Office de Tourisme du Pays d'Entraygues

Place de la République
12140 Entraygues sur Truyère
Tél. 05 65 44 56 10
infos@tourisme-entraygues.com

• Pôle Touristique Bellevue

Camping 12140 Golinhac
Tél. 05 65 44 50 73
www.pole-bellevue.fr

Le Balisage sur le terrain

Les différents circuits sont repérés par des numéros. Ils sont classés en fonction de leur difficulté par la couleur des numéros.

vert : très facile
rouge : difficile

bleu : facile
noir : très difficile



Code du Vététiste

Les 12 recommandations pour bien vivre à VTT

Le Vélo Tout Terrain comme on veut ! mais...

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors des dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre V.T.T. et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- **Le port du casque est fortement recommandé (obligatoire pour les moins de 12 ans)**
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos détritus, soyez discret et respectueux de l'environnement
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Loisir

